

**Gonesse, le 28 janvier 2023**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la table-ronde "Quel scénario de décarbonation pour le secteur aérien à l'horizon 2050 ?", que nous organisons en collaboration avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le cabinet de conseil I Care, le

**Jeudi 16 février 2023, de 14h00 à 16h00 - Assemblée nationale - 9ème bureau**

(126 rue de l'Université - 75007 PARIS)

L'objectif français de neutralité carbone en 2050 repose sur une division par 6 au moins des émissions de la France entre 1990 et 2050, tous secteurs confondus. Dans ce contexte, l'ADEME a réalisé une étude prospective (parue en septembre 2022) afin d'analyser les différentes pistes de transition écologique du secteur aérien à l'échelle nationale pour l'accompagner dans sa décarbonation.

Je vous invite à télécharger le rapport "Elaboration de scénarios de transition écologique du secteur aérien" sur notre site : [https://www.villeaeroport.fr/pdf/rapport\\_ademe\\_final.pdf](https://www.villeaeroport.fr/pdf/rapport_ademe_final.pdf)

L'ADEME a étudié cinq catégories de leviers de "décarbonation" que sont l'augmentation de remplissage des avions, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la baisse de l'intensité carbone de l'énergie consommée, le report modal et la réduction du niveau de trafic.

Elle les a ensuite mobilisés dans trois scénarios contrastés sur lesquels le débat de la table-ronde portera : un scénario A "rupture technologique", un scénario B "Modération du trafic" et un scénario C "Tous leviers".

Alors que les leviers portant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des avions et le recours aux carburants durables ne produiront des effets sensibles qu'à moyen et long terme, le levier portant sur la maîtrise et la réduction du trafic pourrait être efficace à court terme.

Après une présentation générale de l'étude assurée par l'ADEME et le cabinet I CARE, un débat réunissant les acteurs du transport aérien, les collectivités territoriales, les parlementaires, et les associations de riverains, sera organisé. L'objectif est de pouvoir confronter les points de vue des différents acteurs sur les trois scénarios proposés par l'étude.

Après la pandémie, le trafic aérien a confirmé sa reprise et a atteint en 2022 un niveau proche de celui enregistré en 2019. Il appartient désormais à l'Etat de présenter les axes de sa stratégie pour le transport aérien, notamment en matière de décarbonation du secteur. Le rôle de l'association est d'être une force de propositions sur ce sujet auprès des pouvoirs publics.

Compte-tenu du nombre limité de places, nous vous invitons à confirmer votre participation dans les meilleurs délais sur [contact@villeaeroport.fr](mailto:contact@villeaeroport.fr) ou au **01.39.85.95.96 en indiquant votre nom, prénom, fonction, date et lieu de naissance, numéro de téléphone portable.**

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de Ville & Aéroport,  
Jean-Pierre BLAZY

**INVITATION**



Organisée par L'association VILLE & AÉROPORT, en collaboration avec l'ADEME et le cabinet de conseil I CARE

## TABLE-RONDE

**«Quel scénario de décarbonation  
pour le secteur aérien à l'horizon 2050 ?»**

Jeudi 16 février 2023 - 14h00 - 16h00

**ASSEMBLÉE NATIONALE - PARIS**



Association nationale d'élus